



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 10/09/2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 10/09/2013	N° d'enregistrement FO9M 13 P0278
--	--	---

1. Intitulé du projet

Lotissement Hectare - Le Clos du Bosc Mal

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51-a	Surface de défrichement 1.30 ha. Seuil de la rubrique fixé à 25 ha. Surface de défrichement inférieure à 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de 1.30 ha sur les parcelles N° AD54/55/56 dans le cadre de la création d'un lotissement de 0.72 ha implanté sur la parcelle N° AD54.

4.2 Objectifs du projet

Création d'un lotissement de 0.72 ha.

Le lotissement sera constitué de 3 lots d'habitations individuelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

1. Préparation du terrain comprenant défrichage et décapage de la terre végétale.
2. Terrassements et déblais et remblais pour modelage des terrains.
3. Mise en place des réseaux humides et des réseaux secs.
4. Mise en place des voiries.
5. Construction des habitations individuelles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lotissement de 3 lots d'habitations individuelles.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- autorisation de défrichement
- permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface à défricher :	1.30 ha
Surface totale du lotissement:	0.72 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Chemin rural N°11 dit
 Cami Del Bosc Mal
 Lieu dit Els Aiguals
 66 480 MAUREILLAS
 Parcelles :
 N° AD 54, 55, 56

Coordonnées géographiques¹ Long. 02° 48' 54.2" E Lat. 42° 29' 48.3" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

1. Préparation du terrain comprenant défrichement et décapage de la terre végétale.
2. Terrassements et déblais et remblais pour modelage des terrains.
3. Mise en place des réseaux humides et des réseaux secs.
4. Mise en place des voiries.
5. Construction des habitations individuelles.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain naturel composé d'arbustes et d'arbres hautes tiges de type chênes verts.
Le terrain ne présente aucune occupation ou usage anthropique.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Maureillas - Approbation en cours.
Projet situé en zone UB du PLU.
Zone UB : zone à vocation dominante d'habitat où l'implantation des équipements publics, des services et commerces sont autorisés.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire communal de Maureillas est classé en zone de montagne. Les parcelles objet du défrichement se situent en zone de piémont de versant en limite de la plaine du Tech.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?
 si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : Oui Non **Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Présence d'un PPR sur le territoire communal de Maureillas.
 PPR approuvé le 2 Avril 2002.
 Le projet présente une partie en zone inondable. La zone impactée ne sera pas aménagée.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet comprend le défrichement partiel de 3 parcelles situées en limite de cours d'eau. Pour autant, le cours d'eau présente un écoulement non pérenne. Les travaux de défrichements seront opérés conformément à la réglementation en vigueur. Il seront réalisés en période d'étiage.</p>
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

L'opération comprend le défrichage partiel de 3 parcelles de 1.30 ha. A ce titre, l'opération engendre une consommation limitée d'espaces forestiers. Il est a noter que l'espace forestier consommé est situé en limite de zones urbanisées.

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Présence d'un PPR sur le territoire communal de Maureillas. PPR approuvé le 2 Avril 2002. Le projet présente une partie en zone inondable. La zone impactée ne sera pas aménagée.

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

En phase travaux le défrichage et l'aménagement du site seront à l'origine de bruits et vibrations. Les travaux respecteront la réglementation en vigueur relative aux bruit et aux vibrations.

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

En phase travaux le défrichage et l'aménagement du site seront à l'origine de vibrations. Les travaux respecteront la réglementation en vigueur relative aux bruit et aux vibrations.

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

En phase travaux, il n'est pas prévu la réalisation de travaux de nuit.

En phase exploitation, le lotissement sera équipé de candélabres assurant un éclairage des infrastructures voiries projetées.

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Travaux réalisés conformément au décret N°77-254 du 8 mars 1977 relatif à la réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles ou souterraines. Travaux respectant les mesures de confinement en cas de pollution pour limiter les risques sur l'environnement.

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Parcelles aménagées conformément aux orientations du PLU de Maureillas. Parcelle en zone UB.

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Aucune modification des activités humaines. Les parcelles n'ont aucun usages anthropiques et aucune occupation des sols.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet comprend le défrichement partiel de 3 parcelles (Parcelle N°AD 54, 55, 56).
Les parcelles précitées présenteront une surface de défrichement de 1.30 ha.
La surface aménagée du lotissement couvre 0.72 ha.
Les parcelles se situent dans la continuité d'une zone urbanisée de type lotissement résidentiel et en dehors de toute zone de protection faunistique ou floristique.
A ce titre, compte tenu de l'absence d'enjeux environnementaux sur l'emprise de la zone de défrichement, il n'est pas nécessaire de produire une étude d'impact pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Perpignan

le 09 / 09 / 2013

Signature

HECTARE
Aménagement - Promotion
1, bd Kennedy - 66100 PERPIGNAN
☎ 04 68 63 64 65